Villes et Villages Fleuris

JUIN 2015

N° 265

INFOS Saint-Martin

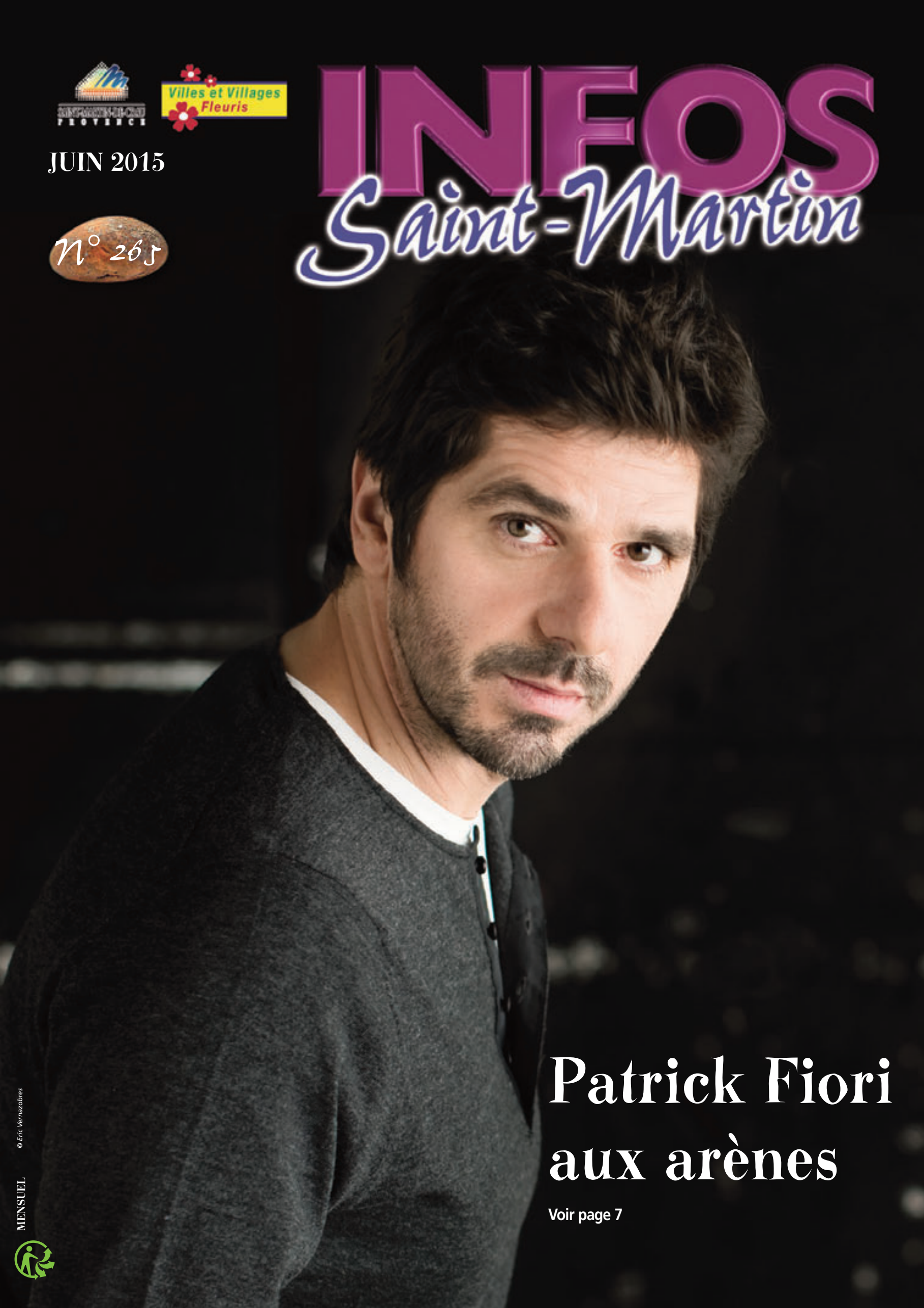

Patrick Fiori aux arènes

Voir page 7

MENSUEL

© Eric Vernazobres

Le chiffre du mois

529 : c'est le nombre de pompiers, ou jeunes sapeurs-pompiers, qui se sont inscrits à un grand challenge sportif départemental. Samedi 18 avril, ils se sont affrontés au stade des Alpilles lors d'une centaine d'épreuves : parcours spécifique des sapeurs-pompiers, 100 et 400 m, saut en longueur… Les meilleurs concurrents se retrouveront début juin pour un challenge régional, lui-même qualificatif pour une compétition nationale. Au-delà de l'enjeu sportif, cette journée a mis en lumière les valeurs chères aux soldats du feu : solidarité, entraide, dépassement de soi…

© Bruno Souillard

Triste fait divers - Vendredi 1er mai, les pompiers et les gendarmes interviennent concernant un individu visiblement perturbé. Sur place, ce dernier discute tranquillement avec un médecin du SMUR. L'individu accepte ensuite de monter dans le véhicule des pompiers, et le médecin informe les gendarmes que leur présence n'est plus nécessaire. Durant le trajet, l'individu saisit un couteau dissimulé sur lui, et agresse l'un des pompiers présents. Maîtrisé, l'agresseur est conduit à Arles pour une hospitalisation d'office, et une enquête a été ouverte. Quant à la victime, ses jours ne sont fort heureusement pas en danger.

Carte postale

Les sapeurs-pompiers

La revue municipale de 1980 consacre une page entière aux sapeurs-pompiers qui ont fêté le cinquantième anniversaire du corps saint-martinois. Cette année-là, Saint-Martin de Crau est une ville de 10 000 habitants. Le corps des sapeurs-pompiers doit s'adapter aux nouveaux risques créés par l'augmentation de la population, l'industrialisation de son terrritoire et la fréquentation des voies de communication de plus en plus dense.

Les pompiers ne sont plus seulement sollicités pour éteindre les incendies en tout genre mais aussi pour porter secours aux accidentés de la route et à toute personne en péril. Le corps saint-martinois s'est étoffé en personnel, il compte en 1980 vingt-quatre volontaires dont un capitaine médecin et un permanent. Il s'est doté de nouveaux matériels et s'est formé aux nouvelles techniques.

A l'occasion du cinquantenaire, les pompiers avaient fait une présentation de leur matériel et en particulier une démonstration très remarquée de l'utilisation de la grande échelle, juste sur la place du Marché, devant la caserne. Sur le cliché, on remarque que cette grande échelle est montée sur porteur et non sur un véhicule. Il faudra attendre l'an 2000 pour que les pompiers appartiennent à un service départemental.

Renseignements fournis par le Commandant Robert Isnard

Présentation du Service Municipal des Pompes Funèbres

Dans la région, proposer aux familles un service municipal des pompes funèbres est une volonté rare pour une commune de la taille de Saint-Martin de Crau. A travers un accompagnement de proximité personnalisé, il permet de faciliter les démarches des proches dans des circonstances particulièrement douloureuses.

Une partie des agents municipaux qui officient en tant que fossoyeurs, porteurs et chauffeurs des véhicules

Quand survient la perte d'un être cher, les premiers temps sont souvent bien difficiles à surmonter, d'autant que de nombreuses démarches sont à réaliser. Des démarches pour lesquelles chacun ne s'est pas forcément préparé. Au moment d'un décès, chaque famille a le choix entre différents opérateurs funéraires. A Saint-Martin de Crau, il est aussi possible de faire appel au Service Municipal des Pompes Funèbres.

Fonctionnement - L'équipe se compose de douze personnes. Michèle Clavel, la directrice, et Carine Jaumier, son adjointe, sont en charge de la partie administrative. Elles interviennent également sur le terrain en tant que maître de cérémonie lors des convois funéraires.

Dix autres agents municipaux officient en tant que fossoyeurs, porteurs et chauffeurs des véhicules funéraires. Ces agents sont tous volontaires, ils travaillent dans d'autres services de la commune et sont mis à disposition quand cela le nécessite.

Le Service Municipal des Pompes Funèbres a pour principale mission d'organiser les obsèques. Il s'occupe de l'accueil et de la prise en charge des familles, de la planification du jour et du lieu de la cérémonie, de la réservation du lieu de culte ainsi que du transport du défunt avant et après la mise en bière.

Les autres prestations concernent les soins de conservation, l'inhumation ou la crémation. Un aspect important réside enfin dans l'aide apportée aux familles relative aux démarches administratives à effectuer après les obsèques. Un livret et une clé USB présentent l'ensemble des déclarations à accomplir, ainsi que des modèles de courriers types à adresser aux différents organismes afin qu'ils soient informés du décès.

Pratique - Les bureaux du service sont attenants à l'Hôtel de Ville, mais l'entrée est située côté avenue Nostradamus. Les agents vous accueillent en semaine de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi). En dehors de ces horaires, une astreinte administrative funéraire est mise en place. Elle permet une prise en charge immédiate des familles endeuillées, y compris les week-ends et les jours fériés.

Carine Jaumier et Michèle Clavel

Projet d'extension de la chambre funéraire - Le Service Municipal des Pompes Funèbres gère également la chambre funéraire communale de la Ville, située boulevard de Provence au niveau du cimetière. Cette structure permet d'accueillir les défunts et offre aux familles un lieu de recueillement.

Cette chambre funéraire fera l'objet d'une extension dans les prochains mois.

Prévoyance obsèques

Afin de garantir, qu'au moment venu, vos obsèques se dérouleront comme vous les avez souhaitées, le Service Municipal des Pompes Funèbres peut vous proposer une formule simple et facile à souscrire. Ce contrat prévoyance obsèques vous assurera la prise en charge des frais d'obsèques par anticipation, pour simplifier les choix et démarches de votre entourage.

Renseignements : 04 90 47 95 54 ou www.pompes-funebres-st-martin-crau.fr

Fièvre catarrhale ovine

Des mesures de précaution face à la suspicion de maladie

La fièvre catarrhale ovine (FCO), dite maladie de la langue bleue, est provoquée par un virus, non transmissible à l'homme, qui ne touche que certains ruminants : taureaux, moutons, chèvres... Fin avril, à la suite de prélèvements effectués à Saint-Martin de Crau sur des cadavres de taureaux en provenance d'Espagne, une suspicion de la maladie a été considérée comme sérieuse par les services de l'Etat. Des mesures de précaution ont rapidement été prises afin d'éviter une éventuelle propagation du virus. Depuis, les différents résultats d'analyses sont tous revenus négatifs.

Les autorités présentes lors de la réunion du 7 mai : M. le Président de la Chambre d'Agriculture 13, M. le Maire de Saint-Martin, M. le Sous-Directeur de la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL), M. le Sous-Préfet d'Arles, M. Le Directeur de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) et M. le Président du Groupement de Défense Sanitaire (GDS 13)

Chronologie des faits - Le 17 avril, sept taureaux espagnols arrivaient d'Espagne dans le cadre de la préparation de la Feria de la Crau. Le 20 avril, des soupçons ont été émis par la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) concernant la conformité des certificats d'exportation. La Direction Générale de l'Alimentation (DGA) est alors intervenue auprès des autorités espagnoles, qui ont validé, dès le lendemain, les certificats et attestations de vaccination présentés. Le 25 avril, des prélèvements ont été effectués sur six taureaux, après leur mise à mort lors de la corrida. Les résultats laissaient craindre la présence du virus. Cependant, les analyses ayant été effectuées post-mortem, les traces pourraient provenir d'un vaccin antérieur. Dans l'incertitude, mais face à une menace réelle, des mesures de gestion ont été prises. Elles ont été présentées en réunion publique le jeudi 7 mai.

Enjeux économiques, l'inquiétude légitime des éleveurs - Ce jour-là, les acteurs du secteur étaient venus très nombreux rencontrer les services de l'Etat. Parmi les mesures annoncées, la Préfecture a instauré un périmètre de sécurité de 20 km autour de la ville, au-delà duquel quelque 5000 bêtes ont interdiction de sortir (et aucune ne peut y entrer). Des dérogations restent possibles, pour la circulation intra zone ou vers l'abattoir, à la condition de désinsectiser tous les animaux.

Les frais sanitaires devraient être pris en charge par l'Etat, mais les inquiétudes économiques des éleveurs restent nombreuses. En effet, outre le retard pour la commercialisation de la viande et des animaux, cette période est celle du départ en transhumance, des courses camarguaises, des corridas... Les personnes présentes souhaitaient des garanties sur l'étendue du périmètre, sa durée, ou encore la prise en compte du préjudice financier réel.

Pour un suivi de la situation en toute transparence, une cellule de crise se réunit en Sous-Préfecture, chaque semaine depuis le 13 mai, avec des représentants d'éleveurs désignés.

De nouveaux contrôles ont été réalisés auprès d'autres animaux, tous revenus négatifs. Depuis, les services de l'Etat et les éleveurs tentent de trouver le meilleur compromis possible entre obligation de vigilance et préservation économique du secteur.

Selon le dernier communiqué officiel publié à ce jour, "*si l'évolution positive est confirmée, le Préfet pourrait lever la zone de restriction à la fin du mois de mai*". Une mesure que les professionnels attendent avec impatience.

Les acteurs du secteur sont venus en nombre

Edito

PETR ?

PETR ? Quèsaco ? Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, créé par la loi du 27 janvier 2014 ayant pour vocation d'être un outil de coopération entre les EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale), sur les territoires situés hors métropole.

Il comprend un Conseil syndical et un Conseil de développement où sont représentées les intercommunalités qui le composent. Ensemble, ils élaborent un projet de territoire pouvant prendre en compte les questions économiques, environnementales, culturelles ou encore sociales. La question des transports y est toujours présente.

Des trois intercommunalités qui composent le Pays d'Arles, seule la nôtre a adhéré à ce nouveau projet.

Nos motivations étaient diverses... Pour ma part, j'y ai vu surtout le fait que cela nous protégeait de l'intégration forcée à une grande métropole déshumanisée. Cette loi était destinée à administrer les territoires hors métropole, cela devait automatiquement nous protéger. Nos collègues des deux autres communautés y ont vu, à tort, une ambition d'ACCM de ne faire qu'une seule communauté, avec une possible mainmise sur le Pays d'Arles.

Après plusieurs mois, nos voisins semblent revenir à une juste raison. Outre le fait de nous protéger, ce PETR nous permettrait d'accéder aux aides du Plan Etat-Région qui, dans les années à venir, risque d'être notre seule ressource à l'investissement.

Bref, sans aller plus loin dans une explication trop élaborée et surtout trop complexe, constatons simplement que la méthode de la transparence et d'une solidarité franche et sincère peut porter ses fruits. L'union faisant la force, espérons que rapidement nos collègues de la Vallée des Baux et de Terre de Provence y trouvent un réel intérêt et qu'ensemble, dans le respect de chacun, nous puissions travailler pour mettre en valeur et développer le plus beau territoire de Provence, ce fameux triangle d'or : "la Camargue, la Crau et les Alpilles".

Pour retrouver plus d'actualités, n'hésitez pas à consulter le blog : www.claudevulpian2014.fr

Claude VULPIAN
Maire de Saint-Martin de Crau

Le folklore à tout âge !

Le dimanche 7 juin, l'ensemble des jeunes sections des groupes folkloriques de la région se donnent rendez-vous à Saint-Martin de Crau pour une matinée exceptionnelle.

Il y a plus de trente ans, la Fédération Folklorique Méditerranéenne a décidé de mettre en place un événement dédié aux plus jeunes membres des groupes de la région : les "Rencontres du Jeune Age". Organisées chaque année dans un lieu différent, elles se dérouleront en 2015 à Saint-Martin de Crau. Une belle occasion de venir admirer les costumes et les danses de celles et ceux qui ont décidé d'assurer le futur maintien de nos traditions populaires.

Plus d'une centaine d'enfants devraient participer à cette matinée festive. Dès 9h30, les minots de Saint-Martin sont également attendus au Foirail pour une distribution de ballons. A 10h30, s'élancera alors le défilé qui ira jusqu'à la place de la Mairie où, à 11h, débutera la présentation des danses par les enfants des groupes folkloriques. Cette demi-journée d'animation se terminera par le grand lâcher de ballons aux couleurs de la Provence.

Renseignements au 06 22 00 46 36

20 ans de découvertes musicales

L'ensemble Vocal Galet Jade célébrera en musique son 20ème anniversaire le dimanche 28 juin, à l'Etang des Aulnes.

Forte aujourd'hui d'une trentaine d'adhérents, l'association n'a cessé, vingt ans durant, de gagner en réputation. L'ensemble s'est fait une spécialité : faire connaître les musiques du monde entier et chanter dans toutes les langues. Allant ainsi de découverte en découverte, il a effectué des représentations en Espagne et Allemagne.

Le dimanche 28 juin, à partir de 17h30 au Domaine Départemental de l'Etang des Aulnes, il célébrera cet anniversaire avec un grand rassemblement de chorales. A ses côtés, les choristes des groupes "Metronom" d'Aix-en-Provence et "Chorus Vibrato" de Beaucaire donneront de la voix pour faire de cet événement un beau moment de partage.

Entrée libre

Gazette

Les expos du CDC

Jusqu'au 6 juin, les membres de l'atelier artistique "Paul Cézanne" du Centre de Développement Culturel dévoileront, dans le hall de la structure, les créations réalisées pendant l'année. **Du 8 au 20 juin**, ce sont les membres de l'atelier "Arts plastiques adultes" du CDC qui présenteront, dans ce même espace, l'ensemble de leurs travaux de l'année.

Enfin, **du 22 juin au 4 juillet**, les œuvres des membres des ateliers "Arts plastiques Enfants" et "Dessin, croquis et modèle vivant" seront exposées à leur tour.

Entrée libre
Renseignements au 04 90 47 06 80

Moules-frites du CTPR

Le **samedi 6 juin** à 12h, le Club Taurin Paul Ricard (CTPR) propose un repas moules-frites aux arènes Louis Thiers. Les billets sont en vente jusqu'au 3 juin au bureau de tabac "Lou Cigaloun", à la boulangerie de Caphan, aux arènes et auprès des membres du club.

Tarif : 12 €
Renseignements au 04 90 96 31 80

Braderie du Secours Populaire

Le Secours Populaire organise une grande braderie à la salle des Fêtes le samedi 6 juin, de 13h30 à 18h. Les fonds récoltés permettent chaque année de financer les actions de l'association en faveur des plus démunis.

Entrée libre

Le Hand Ball fête ses 40 ans

A l'occasion du 40ème anniversaire du club, le Handball Saint-Martinois met en place une journée spéciale, le **samedi 6 juin**. L'après-midi, des matchs se dérouleront au gymnase du Logisson. Après ces rencontres, une soirée sera organisée où seront notamment présents les anciens présidents de l'association.

Commémorations

Commémoration de la guerre d'Indochine - Le **lundi 8 juin**, le défilé des associations patriotiques partira de l'Hôtel de Ville à 11h30 et sera suivi à 11h45 d'une cérémonie au Monument aux Morts.

Appel du 18 juin 1940 - Le **jeudi 18 juin**, à 17h30, la lecture de l'Appel s'effectuera sur la Place du Général de Gaulle. Le cortège se rendra ensuite au Monument aux Morts pour un dépôt de gerbe.

Tournoi de basket

Samedi 13 juin, le Crau Basket Club organise un tournoi loisirs à partir de 13h à la Halle des Sports. Dix équipes mixtes venues de tout le département participeront à cette manifestation qui se veut avant tout conviviale.

Salon de la Maquette

Les samedi 13 et dimanche 14 juin, le Rassemblement du Model Club de la Crau renouvelle son traditionnel Salon de la Maquette, du Modélisme et des Arts créatifs. De 10h à 17h30, la salle Mistral accueillera les visiteurs avec une bourse d'échanges toutes collections, une exposition, un circuit avec des trains à vapeur et électriques pouvant transporter des enfants, des démonstrations de véhicules routiers et de bateaux et sous-marins en bassin.

Tarifs : 2 et 3 €
Contacts : 04 42 05 38 05 / www.rmcc13.net

Fête de la Musique

Dimanche 21 juin, le Centre de Développement Culturel (CDC), avec le soutien de la Ville et des associations saint-martinoises, va proposer de nombreuses animations musicales en centre-ville. Durant la soirée, se succéderont orchestres et chorales, chanteurs et musiciens amateurs ou confirmés. Avenue de la République et de Plaisance, les visiteurs et mélomanes pourront découvrir des concerts de variété et des scènes ouvertes avec Meteo Club, On air, Mister O, Ad Libitum, J'aime chanter et bien d'autres encore. A voir également, et à écouter, le bal folk des Ateliers de La Malle aux Arts, devant la mairie, ainsi qu'une animation DJ sous la Grande Halle. La programmation complète sera disponible auprès du CDC.

A 17h à la salle Mistral, les 40 musiciens de l'Orchestre de Région Avignon Provence et les chorales du Conservatoire de musique du pays d'Arles, interprèteront l'œuvre de Marcel Landowski "La sorcière du placard à balais".

©Stephan Caso

L'Orchestre de Région Avignon Provence viendra jouer un concert exceptionnel

A noter enfin que le Chœur Saint-Martin se produira à 20h30 en l'église de Saint-Martin, avec Jean-Yves Corsand et Richard Majchrzak à l'orgue et Gilbert loos à la flûte traversière.

Animations gratuites - Renseignements : 04 90 47 06 80 / www.cdc-smc.fr

Repas au Pré Saint-Martin

Le samedi 18 avril dernier, les résidents du quartier du Pré Saint-Martin se sont retrouvés autour d'un repas convivial, comme ils ont l'habitude de le faire plusieurs fois par an. Environ 70 personnes étaient réunies pour partager un méchoui et passer un après-midi festif.

Gazette

Pour fêter la fin d'année

Groupe scolaire du Lion d'Or - Le **jeudi 18 juin**, à partir de 18h15, est organisée une restitution des différents projets de l'année avec diaporamas, expositions, ateliers scientifiques et remise des diplômes aux élèves de CM2.

Groupe scolaire du Logisson - L'exposition des activités scolaires des enfants de maternelle aura lieu le **jeudi 11 juin**, de 15h45 à 18h. Suivra, l'après-midi du **samedi 20 juin**, la kermesse de l'école élémentaire avec de nombreux stands de jeux.

Ecole de Caphan - La kermesse de l'école de Caphan aura lieu le **samedi 20 juin**. L'accueil des enfants se fera à partir de 9h30 dans la cour de l'établissement. Au programme : des Olympiades gratuites le matin (sur inscription) de 10h à 11h30, avec remise des récompenses à 12h, ainsi que de nombreux stands et ateliers créatifs de 11h30 à 16h30. Par ailleurs, une buvette avec petite restauration sera ouverte toute la journée. Le tirage de la tombola se fera à 16h. Renseignements au 06 60 86 39 87

Groupe scolaire Marcel Pagnol - **Mardi 16 juin**, la maternelle Marcel Pagnol organise une kermesse et un spectacle pour les parents des différentes sections. Du côté de l'élémentaire, la fête de fin d'année aura lieu le **vendredi 26 juin** avec, notamment, une tombola mise en place par les parents d'élèves.

Ecole du Sacré Cœur - Le **samedi 27 juin**, de 9h à 18h, l'école privée du Sacré Cœur vous invite à un programme festif, animé par Soleil FM : célébration, spectacle des enfants, tir à l'arc, structures gonflables... Restauration sur place ou à emporter (moules/frites ou saucisses/frites). Les tickets pour le repas du midi doivent être réservés au 04 90 47 23 92.

"Vendredis au Jardin"

Le premier "Vendredi au Jardin" de l'été aura lieu le **3 juillet** à 21h. Ce traditionnel rendez-vous est organisé par le Centre de Développement Culturel (CDC), qui propose des concerts gratuits en plein air au jardin public "Les 4 éléments". Pendant tout l'été, des groupes d'influences diverses embarqueront les spectateurs dans leurs univers musicaux spécifiques. Les renseignements et la programmation complète seront prochainement disponibles auprès du CDC. Entrée libre

Contacts : 04 90 47 06 80 / www.cdc-smc.fr

Toros piscine

Le **samedi 4 juillet**, à 21h30, marquera le début de la saison des toros piscine. A l'initiative du Club Taurin Paul Ricard (CTPR), cette soirée vous promet deux heures d'animations et de fous rires.
Tarif unique : 5 €

Renseignements au 04 90 96 31 80

Printemps des Poètes à la Rimandière

Fin mars, la visite des élèves de la classe de Yann Urbaniak, de l'école du Lion d'Or, est venue clore le mois du Printemps des Poètes organisé par la maison de retraite de la Rimandière, en partenariat avec la Médiathèque. Dès le matin, les enfants sont intervenus lors de l'atelier d'écriture où chacun a pu laisser libre cours à son inspiration.
Le repas a ensuite été animé par des temps de lecture avec la complicité de Laurie, intervenante de la Médiathèque. Un des résidents a initié les élèves à l'écriture de poèmes en japonais, notamment les haïkus, pour le plus grand plaisir des enfants.

Tombola du Logisson

Comme chaque année, l'école élémentaire du Logisson a organisé une tombola afin de récolter des fonds pour financer les projets des classes. Les enseignants et les parents délégués tiennent à remercier les commerçants, les entreprises, les associations et les parents d'élèves qui ont fortement contribué à la réussite de cette tombola, par les nombreux lots collectés et les recettes générées par les ventes de ticket. Grâce à ces recettes, les élèves peuvent assister à différents spectacles (cinéma, concerts...) et participer à différentes sorties pédagogiques, sportives et culturelles.

Résultats sportifs de l'UNSS

Le mercredi 15 avril, les deux équipes de benjamins de la section football du collège Charloun Rieu, entraînées par Frank Saez, le professeur d'EPS, et Mouncif Hattouma, du Sporting Club de Saint-Martin, ont participé aux finales académiques des sections sportives de cette discipline. L'équipe 1 a terminé 6ème sur treize.
En athlétisme, les élèves entrainés par Virginie Saez ont participé aux championnats d'académie par équipe à Digne. Bravo aux benjamins qui ont remporté cette compétition ! Les benjamines terminent 4èmes, les minimes filles 11èmes sur quinze et les minimes garçons 9èmes sur dix-sept.

Les benjamins de la section athlétisme, champions d'Académie par équipe

De spectacles en spectacles

Le moment tant attendu est arrivé : c'est l'heure des représentations de fin d'année scolaire ! Les associations vont ainsi se succéder tout au long du mois, principalement sur la scène du Galet.

Le Ricochet - Le samedi 6 juin à 20h30, la section "Jeunes" de l'association présentera la pièce de théâtre "Le bourgeois gentilhomme" de Molière. Tarif : 8 €
Renseignements & réservations au 06 28 28 33 45

Conservatoire - Le concert des classes d'éveil musical du Conservatoire de Musique du Pays d'Arles aura lieu le lundi 8 juin à 17h à la salle Mistral.
Entrée libre

La Rythmo - L'association dévoilera son spectacle intitulé "Le Bal de Tim" sur deux scènes différentes : le mardi 9 et le mercredi 10 juin à 20 h au CDC puis le samedi 20 juin à 17h au gymnase du Logisson.
Tarifs : 5 € les soirées des 9 et 10 juin - Gratuit le 20 juin
Renseignements & réservations au 06 03 09 06 37

Ateliers du CDC - Le samedi 13 juin, à 15h et à 18h, le Centre de Développement Culturel (CDC) donnera deux représentations différentes de son spectacle "Danses d'ailleurs ", une invitation à découvrir les univers de la Salsa, de la Zumba®, de la Danse Orientale et du Hip-Hop.
Le gala de fin d'année de la Danse Gymnique et du Cirque aura lieu le vendredi 19 juin, à 20h30. Les élèves présenteront à cette occasion les fruits d'une année de travail.

Enfin, les élèves de Danse Classique et de Modern Jazz ne donneront pas moins de quatre représentations : les jeudis 25 et vendredi 26 à 20h30 puis le samedi 27 juin à 17h et 20h.
Tarif unique : 4 € chaque spectacle
Renseignements & réservations au 04 90 47 06 80

Last Dance - L'association organise au CDC le spectacle de fin d'année de la section Enfants le mardi 16 et le mercredi 17 juin, à 18h30. Tarif : 5 € chaque spectacle
Renseignements au 06 34 51 62 14

Cie Pierre de Lune - L'école de danse présentera son spectacle le mardi 30 juin et le mercredi 1er juillet, à 20h30 sur la scène du Galet.
Entrée payante
Renseignements & réservations au 06 78 84 00 72

Les dix ans de Last Dance

Pour fêter son dixième anniversaire, l'association Last Dance organise le vendredi 19 juin à 19h, en plein cœur des arènes Louis Thiers, un grand "show" mariant danses et chants. Les danseurs des sections Adultes présenteront à cette occasion les chorégraphies travaillées tout au long de l'année.
Tarif : 8 €
Renseignements au 06 34 51 62 14

La nature en bref

Pour les beaux jours, plusieurs structures saint-martinoises vous proposent un éventail de balades, d'activités et de sorties. Laissez-vous guider !

Les actus de la MCN

Jusqu'au 3 juillet, la Maison de la Chasse et de la Nature accueille trois expositions : "Le petit monde de nos jardins" du photographe Jacques Renoux, "Totems Mataï" de la sculptrice Isabelle De Géa et "Coniques et Couleurs" du peintre Georges Joris (entrée libre).

La séance "Visionnage de photos" est programmée le **samedi 13 juin** à 9h30 (gratuit après inscription obligatoire, venir avec une quinzaine de clichés sur une clé USB). Le **samedi 20 juin**, de 10h à 16h, l'artiste Nicole Bource animera un stage pour débutants intitulé "Apprendre à dessiner, apprendre à peindre" (payant, inscriptions et renseignements au 06 74 04 55 71).

© Jacques Renoux

Trois sorties nature sont au programme ce mois-ci (départ à 9h depuis la MCN) : "Les plantes de la garrigue", le **mercredi 3 juin** avec Martine Sudan (tarif : 5 €), une balade dans le massif de la Montagnette le **mercredi 10 juin** (gratuit) et une dernière intitulée "Le chemin des douaniers", **dimanche 21 juin**, sur la commune du Rove (gratuit).

Enfin, le **vendredi 3 juillet** à 18h, Jacques Renoux présentera une conférence sur "Le déclin actuel de la pollinisation"(entrée libre) et animera un stage photo macro le **samedi 4 juillet** en demi-journée (50 €).

Renseignements et inscriptions au 04 90 55 12 56

A la Maison de la Crau

Dernière minute ! Samedi 30 mai, pour les 40 ans du CEN PACA, l'entrée de l'Ecomusée de la Crau et l'accès à la Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau seront gratuits.

Le **jeudi 25 juin**, une soirée spéciale et gratuite intitulée "Le retour du castor" débutera à 18h. Au programme : une conférence animée par Ghislaine Dusfour, chargée de mission au CEN PACA, suivie d'une sortie au Domaine du Lac pour observer les traces de la présence du rongeur.

D'autre part, **jusqu'au 31 juillet**, l'Ecomusée accueille l'exposition "Atmosphères contrastées", du photographe naturaliste gardois Thierry Vezon.

Par ailleurs, les jeudis **4, 11, 18 et 25 juin**, sont organisées des randonnées de 5 km pour découvrir la réserve naturelle nationale des coussouls de Crau (5 €, à partir de 10 ans). Enfin, la sortie gratuite "La Crau et ses oiseaux" aura lieu le **vendredi 19 juin** (à partir de 12 ans). Pour chacune de ces animations, le rendez-vous est fixé à 9h à l'Ecomusée.

Renseignements au 04 90 47 02 01

Nourrissage des canards

Il aura lieu au Jardin de Gaston le **mercredi 10 juin** à 15h45 au niveau de l'îlot de l'arboretum. Après cette animation, un tour d'horizon des plantations sera proposé aux visiteurs.

Renseignements au 04 90 47 98 40

Sorties nocturnes

Du 1er au 30 juin, les sorties dans les Alpilles à la découverte des outardes et des hiboux Grands-Ducs auront lieu les mercredis et vendredis à 18h (durée : 4h). Prévoir un pique-nique, des jumelles et des vêtements adaptés à la fraîcheur nocturne. Le rendez-vous est donné au rond-point sur la D17, à un kilomètre au sud d'Aureille.

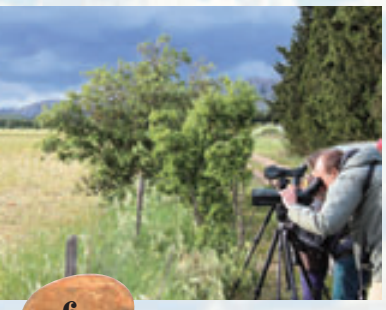

Tarifs et inscriptions auprès de la Maison du Tourisme au 04 90 47 98 40

Poussez le portillon !

"La promenade au jardin", c'est le thème de la 5ème édition de la manifestation nationale des Rendez-vous aux Jardins qui se déroulera à Saint-Martin de Crau du 5 au 7 juin.

Pendant trois jours, à l'initiative de la Municipalité et en collaboration avec plusieurs associations, de nombreuses animations mettront en valeur l'arboretum ainsi que les jardins fleuris et cultivés de Saint-Martin.

Vendredi 5 juin - Le matin et l'après-midi, une visite guidée du Jardin de Gaston sera assurée par le service des Espaces Verts de la Commune pour les résidents de la maison de retraite de la Rimandière.

Samedi 6 juin - La même visite sera proposée pour tout public à 14h30 (inscriptions jusqu'au 5 juin, avant 16h, à la Maison du Tourisme) et les visiteurs pourront assister au nourrissage des canards à partir de 16h.

Toujours au sein de l'arboretum, De 14h30 à 17h, l'association Alpha-Rimes invitera enfants et adultes à participer au jeu "Le Serpent des Poulagères". Enfin, pour clore cette journée en beauté, Mireille D'Alvise contera à 17h30 l'histoire du "Dragon des laurons".

En parallèle, tout au long de la journée au Mas de Raillon, l'association Un enfant, un jardin proposera notamment des ateliers autour de l'éco-jardinage et du recycl'art. De même, aux Jardins Potagers Familiaux du Salat de 10h à 17h, vous pourrez échanger avec les membres de l'association qui vous feront notamment découvrir les ruches nouvellement installées (voir ci-dessous).

Dimanche 7 juin - A 9h, Un enfant, un jardin, en partenariat avec la Médiathèque et le service municipal des Espaces Verts, organise une balade le long de la Chapelette. Elle permettra une découverte originale et commentée de la flore au fil de l'eau, des parcs et des jardins de Saint-Martin de Crau (inscription à la Médiathèque jusqu'au 2 juin au 04 90 47 27 49).

Enfin, pendant tout le week-end à l'arboretum, des livres seront mis à la disposition du public par l'association Alpha-Rimes au sein de nichoirs installés en bordure des allées.

Animations gratuites - Renseignements à la Maison du Tourisme au 04 90 47 98 40

Ça buzzzzz au Salat

Ce printemps, les Jardins Potagers Familiaux du Salat ont vu l'arrivée de cinq ruches. Un projet qui s'inscrit dans la démarche de développement durable de l'association.

Mi-avril, l'installation de cinq ruches aux Jardins Potagers Familiaux du Salat fut un événement important pour l'association. Cela représente en effet l'aboutissement d'un travail de plusieurs mois, qui a commencé en novembre dernier par l'obtention d'une subvention de la Mairie. A partir de là, s'est formée une équipe motivée de sept personnes : Arlette, Chantal, Claire, Antoine, Jean-Pierre, Philippe et Salvator.

Ils ont rapidement suivi une formation délivrée à Mouriès par le Syndicat des Apiculteurs de la Vallée des Baux. Deux mois plus tard, ils étaient fin prêts à enfiler leur combinaison et à aller chercher à Barbentane cinq essaims d'abeilles qu'ils ont acheminés dans des caisses à Saint-Martin.

Outre le fait d'apporter aux jardins du Salat une pollinisation des fruits et légumes, l'objectif premier de ce projet reste la production de miel. Ainsi, il sera offert un pot du précieux nectar à chaque adhérent de l'association et aux personnes qui ont permis la réalisation de cette initiative. Les apiculteurs espèrent d'ailleurs faire déguster les premiers pots aux visiteurs dès les prochaines portes ouvertes de l'association. Elles auront lieu lors des Rendez-vous aux jardins, les 6 et 7 juin (voir ci-dessus).

Culture et détente pour l'été

Expositions, musique et lectures sont au programme de la Médiathèque pour aborder la période estivale tout en douceur et en découverte.

Expos - La Médiathèque vous invite à voyager dès ce mois-ci et pendant tout l'été. Du 2 au 13 juin, elle accueille l'exposition de timbres de l'**Amicale Crau Philatélie** et, toujours à partir du 2 juin mais jusqu'au 14 août, **"Carnets de voyage : mode d'emploi"**. Celle-ci, accompagnée d'une sélection d'ouvrages, présente une autre façon de raconter ses vacances, que l'on parte loin ou non.

Du 16 juin au 5 septembre, découvrez **"Le Carnet de voyage et de guerre d'un poilu en Orient"**, exposition présentée à partir des archives privées de la famille de Joseph Jacquot. Le vernissage se déroulera le mercredi 1er juillet à 18h30.

En parallèle, **un concours "Réalisez votre carnet de voyage "** est organisé du 5 juin au 31 août. Les carnets primés seront exposés à leur tour dans le hall de la structure (règlement et renseignements à la Médiathèque).

Animations - La première se déroulera le mercredi 10 juin, à 16h30, avec **"Raconte-moi une histoire"**, le rendez-vous dédié aux enfants qui aiment les contes.

Le vendredi 12 juin à 19h, la **"Boîte à musiques"** propose aux mélomanes un concert exceptionnel d'**Elise Dabrowski**. Contrebassiste, chanteuse lyrique et improvisatrice, cette artiste se joue des frontières et s'amuse à croiser les disciplines dans des propositions inédites (réservation indispensable).

Enfin, une **"Boîte aux (Belles) Lettres de l'été"** aura lieu le vendredi 19 juin à 18h. Les personnes souhaitant présenter un livre doivent s'inscrire avant le 17 juin.

Renseignements et inscriptions au 04 90 47 27 49

Elise Dabrowski se produira en concert le vendredi 12 juin

Bibli'eau vacances

Du 6 au 31 juillet, du lundi au vendredi de 11h à 19h (sauf les 13 et 14 juillet), le personnel de la Médiathèque animera un coin lecture au sein de la piscine municipale. Une bibliothèque mobile sera installée en extérieur afin de permettre au public de consulter sur place une sélection d'ouvrages et de revues. Par ailleurs, une animation collective de lecture d'albums pour les enfants sera organisée les après-midi.

Miramas et Saint-Martin en chœur

La chorale Croch'n do a accueilli en avril le Groupe Vocal Nuances de Miramas pour offrir aux Saint-Martinois un concert exceptionnel.

Pour son premier concert du printemps, le dimanche 19 avril à la salle Mistral, la jeune chorale saint-martinoise Croch'n Do a invité sa sœur aînée, le Groupe Vocal Nuances de Miramas. Fort d'une cinquantaine de membres, le groupe miramasséen a plus de trente ans d'existence. Sous la houlette de leur chef de chœur Isabelle Ravet et du pianiste accompagnateur Pierre Delcros, il a interprété un large répertoire de variétés françaises, allant de Charles Trénet à Calogero, en passant Jean-Jacques Goldman, Véronique Sanson ou encore Julien Clerc...

Sous la direction de Claire Duboc, les 26 choristes de Croch'n Do, association créée il y a quatre ans, ont interprété à capella des chansons françaises traditionnelles, populaires et contemporaines. Ce programme de grande qualité et très varié a charmé les nombreux spectateurs qui ont parfois repris en chœur certaines chansons entraînantes.

Fiori, la tournée événement

Avec une tournée comptant à l'origine plus de 40 concerts, il n'y en avait pourtant pas assez pour satisfaire tous les fans ! Une prolongation a donc été annoncée pour l'été et l'hiver 2015, avec une date prévue aux arènes Louis Thiers, le mercredi 29 juillet à 21h45. La billetterie est déjà ouverte, pensez à réserver vos places !

Après avoir assuré les premières parties de Gilbert Montagné ou Barry White, Patrick Fiori représente la France à l'Eurovision avec le titre "Mama Corsica". En 1998, révélé au grand public par la comédie musicale Notre Dame de Paris, il connaît la consécration avec le titre "*Belle*".

© Eric Vernazobres

Depuis les succès s'enchaînent : "*Quatre mots sur un piano*", "*Peut-être que peut-être*"...

Aujourd'hui, quatre années après "L'instinct Masculin", certifié disque de platine, Patrick Fiori revient avec "Choisir", un album frais et moderne qui marque les 20 ans d'une sublime carrière. Très investi dans l'écriture et la composition, il fait également appel à ses amis de longue date ou de nouveaux complices, comme Jean-Jacques Goldman et Bénabar.

Mercredi 29 juillet, l'artiste interprétera ses derniers titres, mais aussi ses plus grands succès. Ne ratez pas ce concert événement !

Tarif normal : 33 € - Tarif réduit : 30 €
Renseignements et réservations au CDC :
04 90 47 06 80 - www.cdc-smc.fr

VOTRE SPÉCIALISTE.
06 15 61 07 32
Dépannage et entretien de CLIMATISATION toutes marques
Étude gratuite de votre installation.
AVENIR EQUIPEMENT Sarl
à ARLES et à ST MARTIN DE CRAU
MITSUBISHI ELECTRIC · DAIKIN · Panasonic

RESTAURANT Le Cabrau
NOUVEAUTÉ
LE WEEK END
Nombreux choix de
PIZZAS
faites maison
04 90 98 00 31 - 06 70 41 59 85
ZAC du Cabrau - 30, rue des Compagnons
SAINT-MARTIN DE CRAU

AXA
Fabien DUGAS
1 nouveau client parrainé
=
1 réduction de 15 € par contrat
1b, Av de Plaisance - 13310 SAINT MARTIN DE CRAU
agence.dugassmc@axa.fr - Tél. 04 90 47 19 56
1 bis, rue Emile Fassin - ARLES - Tél. 04 90 93 99 20

Handicap, entre travaux d'accessi

Le handicap est une thématique complexe, dont le champ d'actions comporte de multiples ramifications. Parmi elles, les travaux d'a notamment au regard des Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Mais la Municipalité attache aussi une grande importance aux actions p tion de handicap, ou de sensibiliser l'ensemble des citoyens aux contraintes de leur ordinaire.

Ad'AP : un programme municipal pour 6 ans

Selon la loi, les Etablissements Recevant du Public (ERP) non accessibles à toutes les formes de handicap au 1er janvier 2015 ont jusqu'au 27 septembre 2015 pour élaborer et déposer un Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP). Dans ce cadre, la Municipalité s'est engagée dans un calendrier de travaux qui s'étalera sur 6 ans.

Qu'est-ce qu'un Ad'AP ?

Il s'agit d'un document de programmation pluriannuelle qui précise **la nature et le coût des travaux d'accessibilité** que chaque gestionnaire d'ERP, public ou privé, s'engage à mettre en œuvre. Sa **durée est limitée :** elle peut varier de 1 à 3 ans, renouvelable deux fois en fonction de l'importance des chantiers. Hormis pour les ERP déjà aux normes, le dépôt d'un Ad'AP est obligatoire, tout comme un état des lieux annuel. Ces démarches suspendent, pour la durée de l'agenda, le risque pénal et les amendes prévues par la loi du 11 février 2005.

© Agence becom / Monica Frail

Pour plus d'informations : www.accessibilite.gouv.fr et page Facebook "Accessible à tous"

Petits chantiers et gros travaux en perspective

En tant que collectivité, les travaux d'accessibilité sont considérables. En 2011, la Municipalité avait sollicité un cabinet d'études afin d'établir un diagnostic précis de la situation. **Pour effectuer la mise aux normes des 57 ERP communaux recensés à ce moment-là, une enveloppe globale de 1,5 million d'euros avait été estimée.**

D'ici septembre, huit ERP auront une attestation d'accessibilité : la piscine, la salle du Printemps, la Maison de la Crau, les Jardins Familiaux du Salat, l'Espace Emploi, la salle de sport de la MFR, la Grande Halle et l'Espace Multimédia.

Seize autres bâtiments nécessitent de légers aménagements pour parfaire leur accessibilité : CSO, CCAS, salle Mistral, salle Léo Lelée, Physiclub, stade des Alpilles, arènes Louis Thiers… Il s'agit d'y effectuer de "petits" travaux, pour un coût total avoisinant les 128 000 € : pose de visuels adhésifs, peinture de pictogrammes, délimitation de places de stationnement, pose de barres d'appui dans les sanitaires, abaissement de porte-manteaux et d'interrupteurs, installation d'éclairages supplémentaires…

Quant aux ERP restants, les chantiers s'annoncent plus conséquents en raison de la nature ou du nombre d'aménagements à réaliser. Par exemple, l'installation d'un ascenseur au groupe scolaire du Lion d'Or atteint 110 000 €, l'élargissement des zones de cheminement est estimé à plus de 30 000 € pour le stade Marius Combier, et le coût des blocs portes par ERP varie de 800 à 19 000 € en fonction du nombre d'éléments à remplacer.

La loi prévoit **trois types de dérogations**, qu'il faut être en mesure de justifier.
- L'impossibilité technique
- La disproportion manifeste entre le coût des améliorations apportées et l'utilisation des lieux par les personnes en situation de handicap
- Le respect du Patrimoine, en particulier des bâtiments classés comme l'Eglise

DÉPARTEMENT BOUCHES-DU-RHÔNE

En plus d'un Ad'AP spécifiquement dédié aux Services Techniques, un Ad'AP global est en cours de rédaction, pour une durée de deux fois trois ans.

Ce délai permettra de mettre en œuvre l'ensemble des travaux **économiquement justifiés et techniquement réalisables.** En effet, de nombreux aménagements entrent dans le cadre des dérogations prévues par la loi (voir encadré). Quant aux travaux retenus sur la période 2015/2018, ils représentent une enveloppe globale avoisinant les 325 000 € HT. Sur cette enveloppe, 300 000 € étaient éligibles à une participation de 80 % du Conseil Départemental, soit une aide de 240 000 € accordée.

Le cas des commerces

En tant que propriétaire d'ERP, les commerçants sont eux aussi concernés par la législation en matière d'accessibilité. Pour les informer, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles et la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) ont organisé de nombreuses réunions.

Le 18 mars dernier, une vingtaine de commerçants saint-martinois a répondu à leur invitation (photo ci-contre). Cette rencontre a notamment été l'occasion de présenter le dispositif Ad'AP, ainsi que les aides et les accompagnements possibles.

Pour plus d'informations : www.arles.cci.fr/developpement-de-votre-entreprise-commerce-maitriser-la-reglementation-accessibilite-2015.php

Un engagement fort, bien avant les Ad'AP !

Les Ad'AP de la Ville, tels qu'ils vont prendre forme, sont le prolongement d'un long travail, dont voici quelques dates et éléments clefs.

Mars 2010 : approbation du Plan Communal de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) - Confiée au Bureau Véritas, cette étude était accompagnée de propositions de travaux de mise en conformité ou d'amélioration, ainsi que d'une hiérarchisation des projets suivant les enjeux stratégiques de déplacement.

Mars 2010 : validation du Schéma directeur d'accessibilité des transports d'ACCM - Il en a découlé une flotte de 47 bus du réseau Envia entièrement accessibles aux PMR, la mise en œuvre d'annonces sonores et visuelles dans les véhicules, un service de transport à la demande dédié aux personnes en fauteuil roulant…

Novembre 2011 : réalisation d'un diagnostic accessibilité des ERP par le Cabinet Conseil Soleus - Près de 60 bâtiments et installations ont été diagnostiqués, avec une fiche détaillée de conclusions pour chacun.

Juin 2012 : obtention de la Palme de l'accessibilité dans la catégorie "cadre de vie", avec la note de 18,90 sur 20, décernée par le Comité départemental de l'association des Paralysés de France. Au classement général, Saint-Martin de Crau se positionne devant des villes telles que Marseille, Salon ou Vitrolles.

Mars 2014 : labellisation "Tourisme Handicap" de l'arboretum Le Jardin de Gaston

Depuis plusieurs années : intégration de la contrainte accessibilité dans les projets de quartiers, comme pour les travaux de la rue Van Gogh par exemple.

bilité et actions

ccessibilité permettent de rendre la ville plus accueillante, ermettant d'améliorer le quotidien des personnes en situa-

Accessibilité : 12 millions de personnes concernées sur 65 millions de Français

"Est considéré comme accessible aux personnes handicapées tout bâtiment ou aménagement permettant, dans des conditions normales de fonctionnement, à des personnes handicapées, avec la plus grande autonomie possible, de circuler, d'accéder aux locaux, d'utiliser les équipements, de se repérer, de communiquer et de bénéficier des prestations en vue desquelles cet établissement ou cette installation a été conçu. Les conditions d'accès des personnes handicapées doivent être les mêmes que celles des personnes valides ou, à défaut, présenter une qualité d'usage équivalente".
Article R. 111-19-1 du code de la construction et de l'habitation

Trois actions en lumière

Si l'accessibilité des personnes est un enjeu primordial, la problématique du handicap est bien plus large. Visible ou non, provisoire ou permanent, le handicap peut être moteur mais aussi sensoriel, mental ou psychique. Voici trois actions qui s'inscrivent dans la volonté municipale d'agir pour les accompagner au mieux.

▶ Un questionnaire pour cerner les besoins au plus près

Il y a un an, dans le cadre de sa délégation, la conseillère municipale Anne-Claire Oriol lançait un état des lieux autour du handicap. En parallèle, elle débutait un long travail de collecte d'informations auprès de tous les interlocuteurs concernés. En plus des réponses obtenues, ces échanges ont permis de lui donner une vision plus précise des besoins, ainsi que des travaux et actions prioritaires à mener. Au cours des prochaines semaines, une réunion sera organisée avec la dizaine de personnes touchées par le handicap ayant accepté de participer aux séances de travail. Le dialogue portera sur les différentes problématiques relevées, afin d'agir ensemble pour améliorer les choses.

▶ Sensibiliser les jeunes

Mardi 31 mars, avait lieu la 4ème Journée de prévention routière, organisée au collège Charloun Rieu par l'Association Saint-Martinoise de Prévention Routière (ASMPR 13). Cette édition 2015 avait pour thème "*Le handicap suite à un accident de la route*".

L'atelier Handitest a provoqué une vraie prise de conscience

Dans ce cadre, la Municipalité a contribué à la présence du Parcours Handitest, en prenant notamment en charge la location et l'acheminement du minibus permettant la venue des intervenants. Proposé par l'association "A Cloche Pied", ce circuit représente la sortie d'une maison et des déplacements en extérieur sur lequel les personnes valides doivent se déplacer en fauteuil roulant. Semée "d'embûches", cette mise en situation a permis à plusieurs élèves de 4ème d'expérimenter les difficultés quotidiennes auxquelles les personnes à mobilité réduite ou malvoyantes sont confrontées : ouvrir une porte, tourner dans un espace réduit, monter une pente, enlever un obstacle sur un trajet... A priori dubitatifs, les jeunes ont particulièrement apprécié cette initiative. Cela leur a ouvert les yeux sur une réalité qu'ils ne soupçonnaient pas. Une prise de conscience d'autant plus forte que les jeunes ont pu discuter avec deux adultes en fauteuil et une personne handicapée mentale.

▶ Favoriser l'accès au sport

Deux Saint-Martinois en situation de handicap ont retrouvé les joies du sport, sous l'encadrement d'un agent municipal. Laurent Beaulieu s'exerce à la sarbacane, un sport qu'il pratiquait étant plus jeune, et Bernard Broussard s'entraîne depuis 10 ans au tennis de table.

Anne-Claire Oriol (à gauche) aux côtés de Laurent Beaulieu et de Bernard Broussard (accompagné de sa femme et d'une proche)

Anne-Claire Oriol rappelle que "*la Commune s'efforce de rendre les bâtiments accessibles, et d'aider toutes les initiatives en la matière. A la piscine, un fauteuil adapté de mise à l'eau a été acheté, qui permettra aux PMR d'accéder à cet équipement.*"

JSM
JARDINS SAINT MARTINOIS
Tél. 04 90 47 91 48
Lieu dit Mas Granier - Rte d'Eyguières - 13310 SAINT-MARTIN DE CRAU
www.jardins-saintmartinois-13.com - jardins.stmartinois@bbox.fr
Aménage et entretient vos parcs et jardins
• Elagage, abattage, taille, dessouchage
• Arrosage • Fournitures : sable - gravier - terre végétale ...
• Terrassement
50% DEDUCTIBLE DE VOS IMPOTS
Contactez-nous

PEINTURE LACOMA
A votre service depuis 1973
Peinture - Décoration - Revêtements Sols et Murs
Ravalements de façades
8, Rue Albert Einstein - Zone du Salat - 13310 SAINT MARTIN DE CRAU
Tél : 04 90 47 23 22 - Port. : 06 62 66 64 08
www.peinturelacoma.com

BRICO MARCHÉ
HORAIRES D'OUVERTURE :
Du lundi au samedi 9h00 - 12h00 et 14h00 - 19h00
SAINT-MARTIN DE CRAU
13, RUE DE LA TRANSHUMANCE - 04 90 18 70 20

les Mousquetaires
Intermarché SUPER
leDRIVE du lundi au samedi
N'hésitez pas à passer commande !
GAZ · STATION SERVICE 24 H / 24 · LAVERIE
"POINT CHAUD"
Formule déjeuner à partir de 4,90€
pizza préparée sur place
Sandwich, Panini.
Du lundi au samedi de 8h30 à 19h30
Dimanche de 8h30 à 12h
15, Rue de la Transhumance - Zone du Cabrau
13310 ST-MARTIN DE CRAU - Tél. 04 90 47 04 34

SARL IMMO CONSEIL
• EXCLUSIVITE TERRAIN A BATIR SUR ARLES : 394m² entièrement viabilisé. Pour 119.000 €
• EXCLUSIVITE TERRAIN A BATIR SUR ARLES : 222m² entièrement viabilisé. Pour 80.000 €
• EXCLUSIVITE TERRAIN A BATIR SUR ARLES : 266m² entièrement viabilisé. Pour 85.000 €
• EXCLUSIVITE TERRAIN A BATIR SUR ARLES : 413m² entièrement viabilisé. Pour 122.000 €
2, Rue du Président Wilson - 13200 ARLES - ✆ 04 90 93 46 19

Libre expression municipale

Groupe majoritaire - Fiers d'être Saint-Martinois - Ensemble, gagnons le défi de notre avenir

Corine BOUYA - Adjointe, délégué aux Fêtes et Traditions

A Saint Martin de Crau, pas un mois sans qu'il ne se déroule une festivité, un événement, une manifestation sportive ou culturelle, exprimant une volonté politique affichée d'une municipalité qui met tout en œuvre pour créer du lien humain, maintenir une cohésion sociale, entretenir le "bien vivre ensemble" et développer l'économie locale.

Si c'était un film, Saint- Martin de Crau s'intitulerait sans hésiter "Le goût des autres". Faire se rencontrer, partager, échanger, découvrir, apprendre, comprendre, danser, chanter, s'amuser... autant de verbes qui se conjuguent à Saint-Martin avec les habitants et l'aide si précieuse des associations, des jumelages, des bénévoles, des agents municipaux qui participent à toutes ces festivités et favorisent une organisation exemplaire. Tous ont à cœur de bien faire pour que vive la fête. Une quantité de petites mains qui assure une véritable qualité des événements. Des équipes formidables qui s'investissent sans compter pour faire briller notre ville et rendre les gens heureux.

Mais nos festivités n'ont pas que le mérite et le bonheur d'exister en tant que telles, elles contribuent plus largement au maintien et au développement de l'économie locale : hôtels, bars, restaurants, traiteurs, commerces divers bénéficient ainsi de retombées économiques. Elles offrent aussi aux touristes une belle image de notre ville et de ses habitants. Et si certains membres de l'opposition nous reprochent souvent le coût de nos festivités, sachez qu'elles ne représentent que 2 % du budget principal de la Commune. Ce ne sont pas les festivités et la culture qui coûtent cher, c'est le manque de culture et de festivités !

Groupe de l'opposition - Unis pour l'avenir des Saint-Martinois

Jérôme SANTILLI - 0771231520

Revenons sur les élections de mars dernier et posons-nous les bonnes questions. Pourquoi Martine Amselem siège-t-elle aux côtés de Jean Noël Guérini au département? La sanction des électeurs envers le président sortant était pourtant sans appel au soir du premier tour. Bon nombre de celles et ceux qui se revendiquaient fièrement de la majorité départementale ont battu en retraite pour s'éloigner de celui qui est mis en examen pour «association de malfaiteurs...», afin de retrouver leur indépendance et affronter le second tour. Pendant ce temps-là alors qu'au département les collaborateurs du président faisaient les cartons, notre maire, lui, demandait aux st martinois entre les deux tours, d'élire une personne qui allait quelques jours plus tard renforcer le groupe politique de Guérini à l'assemblée départementale! Les st martinois ont-ils été manipulés? Quel est l'intérêt de ce positionnement pour St Martin de Crau? Sur 58 élus 32 composent le groupe «UMP/UDI», 14 «Ps & écologie», 5 «communistes & partenaires», 2 «FN» et 5 «groupe des élus indépendants» dont Guérini est le poisson pilote. Dans l'ism d'avril la présentation faite de la conseillère départementale tente de nous faire croire qu'elle fait partie d'un groupe d'élus indépendants. Il n'en est rien! Elle est associée à quelques inconditionnels partisans de «la force du 13». Cette posture qui vise plus à être au service du sénateur Guérini plutôt qu'au service des concitoyens aura de très fortes répercussions sur les relations entre la commune et la présidente du département. Pour être indépendante il aurait fallu que M. Amselem ne fasse partie d'aucun groupe politique. Pourquoi notre maire cautionne-t-il? Est que ce sont ses «17 années d'amitié» avec l'ancien homme fort du département qui l'encouragent à faire naufrage avec lui? Qu'est ce qui l'oblige à garder le cap et conduire ses administrés dans le mur? Un peu de patience, nul doute qu'avec le temps les langues se délieront...

Groupe de l'opposition - Plus belle ma ville

C.SCHMITT - 0699101314 - andre.cargnino@sfr.fr - Facebook : Page : plus BELLE ma VILLE.

Alerte à St Martin de Crau!

Nous comprenons le nombre grandissant de courriers que nous recevons en tant qu'élus de l'opposition pour des plaintes et pétitions diverses relatives aux conditions de sécurité et du bien vivre dans notre ville. Le pouvoir concentré sur quelques-uns persuadés d'avoir la science infuse et n'écoutant personne nous mènent à cet état de fait.

Après 15 mois de nouvelle mandature, les promesses sont-elles tenues ? En matière de sécurité routière tout reste à faire : la réglementation de la vitesse sur les différentes voies est totalement anarchique et irraisonnée. Le passage de poids lourds s'accentue aux abords des habitations. Les voies cyclables : c'est n'importe quoi, incohérentes, inutilisables pour certaines, très dangereuses pour d'autres et toujours pas de circuit pour le tour de la ville. La voierie : c'est encore pire. De nombreux quartiers, (chemin des Angelets, le trident, le pré St martin, rue du soleil, la Laure...) l'énumération exhaustive est ici impossible, sont fortement dégradés. L'armement de la police municipale semble être tombé en désuétude, aucun crédit au budget 2015 inscrit à ce sujet pourtant fortement martelé lors de la dernière campagne des municipales. Selon votre quartier, vos soirées peuvent être désagréablement perturbées par des regroupements d'individus manquant de lieux de rencontres et cela reste de bon droit. L'internet et le téléphone portable pour tous : des zones d'ombre subsistent. Les aires de jeux dans les nouveaux lotissements manquent toujours cruellement aux plus jeunes malgré des promesses répétées. L'aménagement de l'ancien Super U avec la construction de logements et commerces de proximité devient la nouvelle Arlésienne pour les plus anciens impatients de retrouver près de chez eux ces éléments de confort.

De qui se moque-t-on : de nous bien sûr, des St Martinois en général sauf à être un proches des décideurs.

Les tribunes de la libre expression municipale sont rédigées conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal (chapitre VI - Modalités d'exercice du droit d'expression). Ce dernier a été approuvé lors de la séance publique du 24 avril 2014 (délibération n°1). Selon ce règlement intérieur, chaque article doit comprendre un maximum de 2 000 caractères, signatures et espaces compris. Ces articles doivent être transmis selon un calendrier précis auquel l'équipe de rédaction doit se soumettre. Passés les dates et horaires mentionnés sur ce calendrier, la rédaction peut disposer librement des espaces non utilisés.

A propos des Conseils Municipaux...

Après chaque Conseil Municipal, le compte rendu de la séance publique est affiché dans le hall de l'Hôtel de ville, et les délibérations complètes sont à télécharger via le site Internet de la ville, www.ville-saint-martin-de-crau.fr, rubrique Municipalité / séances du conseil municipal.

Infos pratiques

Nouveaux horaires d'ouverture

La Poste - Depuis le 11 mai 2015, le bureau de Poste saint-martinois est ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, le vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, ainsi que le samedi de 9h à 12h.

Centre des finances publiques - Depuis le 15 avril 2015, à l'exception de quelques sites excentrés, les Centres des Finances Publiques vous accueillent les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h. En parallèle, d'autres modes de communication sont accessibles sur des plages horaires plus étendues.

Site Internet : www.impots.gouv.fr (24h/24 et 7j/7, pour obtenir toutes les informations fiscales et effectuer de nombreuses démarches en ligne)

Centre Impôts Service : 0 810 467 687 (en semaine de 8h à 22h et le samedi de 9h à 19h, pour les questions générales)

Centre Prélèvement Service : 0 810 012 034 (en semaine de 8h30 à 19h, pour les questions relatives à la mensualisation et au prélèvement)

Collectes caritatives Emmaüs

Dans la commune, l'association Emmaüs organise la collecte de divers objets en attente d'une seconde vie : encombrants **en bon état de marche ou d'usage** (électroménager et mobilier), vêtements... Ces biens sont ensuite revendus au profit des bénéficiaires de l'association. Les prochains passages auront lieu les **mercredis 3 et 17 juin**. Pour bénéficier de ce service gratuit, il suffit de contacter les Services Techniques de la ville au 04 90 47 95 67.

Permanences

Associations

Maison des Associations - Ligue Contre le Cancer, 1er et 3ème vendredis de chaque mois de 10h à 11h - Smac Services, les mercredis de 9h à 12h - Groupes de paroles d'A3 Arles Camargue (aide aux aidants) : renseignements au 07 77 28 85 65 - *Salle Louis Pélissier* - ARPSM, 4ème vendredi de 9h à 11h30 - Mutuelle de France, 1er et 3ème vendredis de 9h à 12h - *4 rue des Saules* - Souvenir Français, 1er mardi du mois de 16h à 17h - Médaillés Militaires, 1er lundi du mois, dès 17h30 - FNACA, jeudi de 18h à 20h - Anciens Combattants, 2ème vendredi de 18h à 19h - UNACITA, mercredi à 17h30 - *Centre paroissial* - Secours Catholique, le lundi de 9h à 11h (renseignements au 06 83 64 55 87) - *20 rue des Compagnons* - Secours Populaire, le lundi de 10h à 12h sur RDV pour constituer des dossiers et des colis d'urgence, le jeudi de 10h à 12h pour la réception des dons, le mardi et le jeudi de 14h à 16h pour la braderie ouverte à tous. Le local est fermé pendant les vacances scolaires (sauf pour les colis d'urgence sur RDV) - Point Information Jeunesse (PIJ) - Permanence de l'Armée de l'Air (métiers, recrutement possible) uniquement sur RDV au 04 90 47 95 55 - Airfobep "quel air est-il ?" : 04 42 49 35 35 -

Maison du Citoyen

Pro BTP les jeudis 4, 11, 18 et 25 juin sans RDV de 9h à 12h et sur RDV de 14h à 17h au 04 96 20 70 00 - Avocat le lundi 1er juin de 9h à 12h (sans RDV, nombre limité de places) - Notaire le lundi 8 juin de 8h30 à 11h30 (sans RDV, nombre limité de places) - CLCV (Consommation Logement et Cadre de Vie) les mardis 9 et 23 juin de 9h à 12h sans RDV - CIDFF (Centre d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles) le mercredi 17 juin de 14h30 à 16h30 (sur RDV à l'accueil de la Maison du Citoyen) - APERS (Association de Prévention et de Réinsertion Sociale - Aide aux victimes) le lundi 22 juin, de 9h à 12h sans rendez-vous, de 14h à 17h sur rendez-vous (pris au 04 42 52 29 00) - Avec ou sans rendez-vous, avant de vous déplacer, n'hésitez pas à vous faire confirmer le maintien des permanences auprès de la Maison du Citoyen au 04 90 47 95 68. **A noter !** La permanence de l'Association Locale des Consommateurs n'est plus assurée au sein de la structure, mais 7 rue Tardieu BP 40015 13633 Arles Cedex. Renseignements au 04 90 91 42 35 sauf le jeudi.

Maison de la Justice et du Droit d'Arles

16 av. JF Kennedy - 04 90 52 20 61

Toutes les permanences de la Maison du Citoyen sont également proposées à d'autres horaires à la Maison de la Justice et du Droit. Par ailleurs, vous y retrouverez celles du Conciliateur de Justice, du délégué du Défenseur des Droits, de l'ADIL (droit du logement et de l'habitat), de l'Enfance en danger et du Surendettement.

Autres

Aide à l'amélioration de l'habitat pour les propriétaires bailleurs et occupants (OPAH) : un jeudi sur deux de 9h à 12h au Centre Technique Municipal, rue Alphonse Daudet. Renseignements au 04 90 49 95 62 - Mairie de Caphan : Marion Guibert-Estienne, Conseillère Municipale, assure une permanence tous les mardis de 8h30 à 10h30. Renseignements au 04 90 96 28 13 - CSO : assistantes sociales de la CAF et de la Direction Générale des Affaires Sociales, MSA, RAM... Renseignements au 04 90 47 40 57.

Pharmacies de garde

Du 28 mai au 4 juin : Pons, 10 avenue des Alpilles - Du 4 au 11 juin : Nicolau, au Trident - Du 11 au 18 juin : Délia Lombard, 7 avenue de la République - Du 18 au 25 juin : Ramel-Florczyk, 66 avenue de la République - Du 25 juin au 2 juillet : Pons, 10 avenue des Alpilles. Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, vous pouvez également composer le 32 37 (0,34 € / min).

A noter ! Depuis le 30 avril, les tours de garde se déroulent du jeudi 15h, au jeudi suivant 15h.

Médecin de garde

Entre 20h et 8h : appeler le centre 15 - Le samedi de 12h à 20h et le dimanche de 8h à 20h : appeler directement le médecin de garde au 06 08 53 06 22.

Avis d'enquêtes

Tout au long de l'année, l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) effectue des sondages à Saint-Martin de Crau. Les ménages désignés par le sort pour répondre au questionnaire sont avisés par lettre du passage des enquêteurs. Jusqu'au 15 juillet 2015, une enquête est menée sur le thème "Emploi, chômage et inactivité".

Mariages

Fatima Bouzerda et Younès Zanboue - Sarah Mihih et Yassine Messaoudy - Victoire Soubielle et Stéphane Valle

Plan de ville 2015

Le plan officiel de la ville de Saint-Martin de Crau est réalisé et édité par la société Régie Commedia. Les mises à jour, effectuées tous les deux ans, permettent de situer les nouveaux quartiers, rues et bâtiments publics...

L'édition 2015 a été distribuée dans toutes les boîtes aux lettres de la commune, en même temps que ce numéro *d'Infos Saint-Martin.* Si vous ne l'avez pas reçu, des exemplaires supplémentaires seront disponibles à partir du 8 juin à l'accueil de la Maison du Tourisme et de la Mairie.

A l'approche de l'été

En Provence, l'arrivée de l'été est souvent synonyme de très forte chaleur. Durant cette période, plusieurs dispositifs permettent de protéger au mieux les personnes, les biens et la nature.

Registre canicule - Ce registre nominatif, tenu par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), est destiné à recenser les séniors et les personnes fragilisées. En cas de déclenchement de l'un des quatre niveaux du plan départemental d'alerte et d'urgence, il permet l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux. Les administrés ont un droit de rectification et d'accès aux informations transmises. En parallèle, les aides à domicile du CCAS sont présentes pour veiller au bien-être des bénéficiaires de la structure et dispenser les soins adéquats en cas de forte chaleur. Pour vous inscrire, ou faire connaître des personnes seules et/ou fragilisées, contactez le CCAS au 04 90 47 00 17.

Cellule de débroussaillement - L'obligation de débroussailler, imposée par la loi, permet de diminuer l'intensité et de limiter l'étendue d'un feu. Au niveau communal, les mesures visant à garantir la sécurité des habitants sont étudiées au sein d'une cellule regroupant élus, responsables de services et représentants de la Police Municipale, du Centre de Secours, du CEN Paca, du PNRA et des chasseurs. Il s'agit notamment d'identifier les sites sensibles et de veiller à leur bon entretien par leurs propriétaires (particuliers, entreprises ou collectivités). Dans le cas contraire, la cellule intervient pour que les travaux soient réalisés au plus vite. En **zone urbaine**, les propriétaires sont tenus de débroussailler à leurs frais tous leurs terrains, construits ou non. En **zone rurale**, seuls les abords des constructions et voies de circulation privées doivent être défrichés. La surface à débroussailler dépend de l'inflammabilité et de la dangerosité de la zone considérée. Ceux qui ne maintiennent pas leur terrain en état débroussaillé s'exposent à **une amende et à l'exécution des travaux à leurs frais**. Quant au **domaine public**, il relève exclusivement de la responsabilité municipale. Il est formellement défendu aux particuliers d'intervenir, sous peine d'amende. En cas de problème, il faut contacter le service Espaces Verts, qui apportera les solutions réglementaires appropriées.

Lors de la séance de travail de la cellule de débroussaillement, le 22 avril dernier

Protection des massifs - Les espaces boisés sensibles (massif des Alpilles...) sont particulièrement exposés aux feux. Du 1er juin au 30 septembre, pour les protéger, un arrêté préfectoral réglemente l'accès des personnes ainsi que la circulation et le stationnement des véhicules en fonction des conditions météorologiques du moment. Un serveur vocal dédié permet de connaître, au jour le jour, les possibilités de circulation.

Renseignements : www.parc-alpilles.fr
0 811 20 13 13 (la veille dès 18h)

Tout en

Salon du Livre Jeunesse

Du 16 au 18 avril

Organisé par la Médiathèque

Avec ci-dessous la Nuit de la Lecture, une initiative du lycée Saint-Charles comprenant divers ateliers : lecture aux plus petits, rencontre avec l'auteur Séverine Vidal, exercices de l'école de théâtre Actéon...

Ballet Bar

Le 18 avril

Spectacle organisé par le CDC

Coupe Shito

Le 19 avril

Organisée le Karaté Do

Conférence interactive sur l'eau

Le 21 avril *Dans le cadre du programme "Vivons en Forme", en partenariat avec le service Environnement*

Boîte à musiques "Jamajazz"

Le 24 avril

Organisée par la Médiathèque

Feria di Pichoun

Le 22 avril

Organisée par la Municipalité et le Centre Social les Oliviers

© Nadine Regardier

Feria de la Crau

Du 24 au 26 avril

Organisée par la Municipalité et la Unica

Tout en

Une chambre pour deux

Le 26 avril

Pièce de théâtre proposée par le CDC

Fête de l'Internet

Du 27 avril au 9 mai

Organisée par l'Espace Multimédia

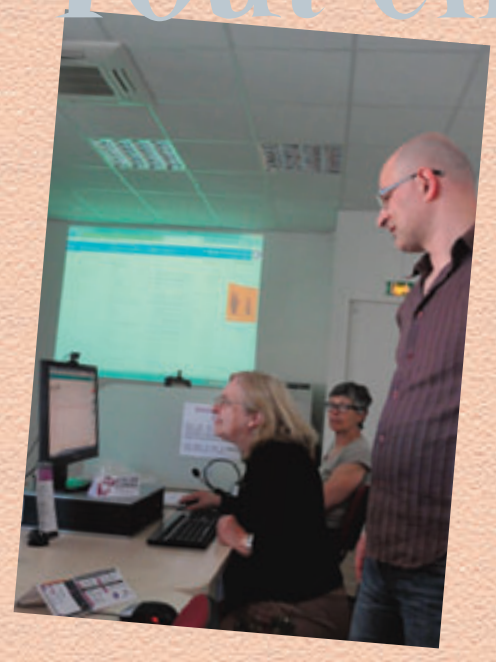

Mc Do Kids Sports

Le 1er mai

Toute la journée, 245 enfants ont profité des ateliers sportifs mis en place avec la participation du Handball Saint-Martinois, du Saint-Martin XIII et des Archers Saint-Martinois

Rencontres Régionales de danse

Le 2 mai

Organisées par Last Dance

Commémorations patriotiques

Les 7 et 8 mai

Cérémonies en l'honneur du 70ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

images

Fête du Printemps

Les 9 et 10 mai

Organisée par la Municipalité

Agenda

Festivités

Fête de la Musique - Voir page 4
Dimanche 21 juin

Feux de la Saint-Jean
Voir ci-contre
Mardi 23 juin

Spectacles

Spectacles de fin d'année
Voir page 5
Tout au long du mois

Last Dance fête ses 10 ans
Voir page 5
Vendredi 19 juin à 19h, arènes Louis Thiers

"La sorcière du placard à balais" - Voir page 4
Dimanche 21 juin à 17h, salle Mistral

Rassemblement des chorales
Voir page 4
Dimanche 28 juin à 17h30, Etang des Aulnes

Les vendredis au Jardin
Voir page 5
Vendredi 3 juillet à 21h, jardin public

Toros piscine - Voir page 5
Samedi 4 juillet à 21h30, arènes Louis Thiers

Expo

Atelier Paul Cézanne
Voir page 4
Jusqu'au 6 juin, hall du CDC

"Le petit monde de nos jardins" - "Les Totems mataï" - "Coniques et Couleurs"
Voir page 6
Jusqu'au 3 juillet, MCN

"Nature glacée & Camargue nature" - Voir page 6
Jusqu'au 31 juillet, Maison de la Crau

Amicale Crau Philatélie
Voir page 7
Du 2 au 13 juin, Médiathèque

"Carnets de voyage : mode d'emploi" - Voir page 7
Du 2 juin au 14 août, Médiathèque

Atelier d'arts plastiques adultes - Voir page 4
Du 8 au 20 juin, hall du CDC

"Le Carnet de voyage et de guerre d'un poilu en Orient" - Voir page 7
Du 16 juin au 5 septembre, Médiathèque

Atelier d'arts plastiques et dessins Enfants - Voir page 4
Du 22 juin au 4 juillet, hall du CDC

Sport

Randonnées
Association Cimes
Jeudi 4 juin - Gard - Dimanche 7 juin - Le tour de l'étang de Fos - Du 12 au 15 juin - Alpes de Haute-Provence - Jeudi 18 juin - Le pont du Gard - Dimanche 21 juin - Mont du Vaucluse - Jeudi 25 juin - Les gorges du Gardon
Renseignements. : 04 90 47 06 80

Randonneurs Saint-Martinois
Tous les mercredis après-midi : Alpilles, Montagnette, Littoral - Dimanche 7 juin - Vaucluse - Du 20 au 26 juin - Massif des écrins (séjour en gîte) - Dimanche 17 mai - Martigues Dimanche 21 juin - Gard
Renseignements. : 04 90 47 00 24

40 ans du Handball Saint-Martinois - Voir page 4
Samedi 6 juin

Tournoi loisirs de basket - Voir page 4
Samedi 13 juin, Halle des Sports

Et aussi...

Kermesses des écoles
Voir page 5
Tout au long du mois de juin

Sorties dans les Coussouls - Voir page 6
Chaque jeudi matin de 9h à 12h

A la découverte des outardes et du Grand-Duc - Voir page 6
Les mercredis et vendredis à 18h

Sorties nature de la MCN - Voir page 6
Les 3, 10 et 21 juin, MCN

"Les Rendez-vous aux Jardins" - Voir page 6
Du 5 au 7 juin

Concours "Réalisez votre carnet de voyage" - Voir page 7
Du 5 juin au 31 août

Moules-Frites - Voir page 4
Samedi 6 juin à 12h, aux arènes

Braderie du Secours Populaire - Voir page 4
Samedi 6 juin, salle des Fêtes

Rencontres du Jeune Age
Voir page 4
Dimanche 7 juin

Commémorations patriotiques
Voir page 4
Les 8 et 18 juin

"Raconte-moi une histoire" - Voir page 7
Mercredi 10 juin à 16h30, Médiathèque

Nourrissage des canards - Voir page 6
Mercredi 10 juin à 15h30, Jardin de Gaston

Boîte à musiques - Voir page 7
Vendredi 12 juin à 19h, Médiathèque

Séance "visionnage de photos" - Voir page 6
Samedi 13 juin, MCN

Salon de la Maquette
Voir page 4
Les 13 et 14 juin, salle Mistral

Sortie "La Crau et ses oiseaux" - Voir page 6
Vendredi 19 juin

Boîte aux (Belles) Lettres de l'été - Voir page 7
Vendredi 19 juin à 18h, Médiathèque

"Apprendre à peindre, à dessiner" - Voir page 6
Samedi 20 juin, MCN

Soirée "le retour du castor" - Voir page 6
Jeudi 25 juin

Soleil fm 96.3

"La radio à mettre entre toutes les oreilles"

Vos rendez-vous du dimanche - 8h/8h30 : **Paroles & Musiques**, un rdv avec des anecdotes, actualités ou humeur de l'animateur Dominique - 8h30/10h : **Souvenirs Souvenirs**, tous les tubes des années 60-70 avec Jean-Louis (rediffusion le lundi de 9h à 10h) - 10h/11h : **Le top 20 français** présenté par Hakim - 11h/12h : **Rire en stock**, 1h d'humour avec diffusion de sketchs d'humoristes présenté par Eric - 14h/15h : **Music coup de cœur by Fred**, coup de cœur musicaux, nouveautés et chansons anciennes avec des anecdotes - 18h-19h : **Salsa del Sol**, 1h ensoleillée sur des musiques entrainantes avec Thierry - 19h/20h : **Concert improbable**, musique live tous genres confondus animé par Eric.

Toutes les informations et les interviews sont disponibles 24h/24 sur le www.soleilfm.com
B.P. 40 016 - Place François Mitterrand - 13551 Saint-Martin-de-Crau cedex
Tél. : 04 90 47 15 26 - Fax 04 90 47 30 44 - Courriel : contact@soleilfm.com

Les Feux de la Saint Jean

Mardi 23 juin, à la nuit tombée, la Municipalité et l'association Li Coudelet Dansaire mettront à l'honneur les Feux de la Saint Jean. Une tradition provençale que de nombreuses communes font revivre chaque année.

Mardi 23 juin, plusieurs villages célébreront, en communion avec Saint-Martin de Crau, les Feux de la Saint Jean et le solstice d'été. Le rendez-vous des Saint-Martinois sera donné à la nuit tombée, devant la Mairie, pour la distribution de lampions. Puis, rythmé par les tambourinaires, un défilé rejoindra la rue de la République et le Foirail. Sur place, danses et chants accompagneront la mise à feu du bûcher. Pour ceux qui auraient envie de faire un vœu, il est de coutume de l'écrire sur un papier, de l'entourer d'un fagot de brindilles et de le lancer au feu. Ensuite, il n'y a plus qu'à espérer qu'il soit exaucé ! La fête se prolongera alors en musique, pour vivre pleinement cette nuit de la Saint Jean.
Renseignements à la Maison du Tourisme au 04 90 47 98 40

A la Médiathèque

"L'arbre à confiture", de Mutsumi Ishii (sélection jeunesse) - La petite lapine Blanche, née au printemps, goûte pour la première fois la compote et la confiture de pommes, cuisinées avec amour par sa maman. Blanche est curieuse : d'où vient ce goût délicieux des pommes ? *"Demain, j'irai croquer l'arbre, pour voir..."* Entourée par la tendresse des mots et des pastels délicats, l'histoire se déroule dans la douceur du début de l'été...

"Artistes de jardin : pratiquer le land art au potager" de Marc Pouyet (sélection adulte) - Les fleurs, les légumes et les fruits comme vous ne les avez jamais vus. Ce livre vous propose une série de réalisations simples, à faire au fil de vos temps de détente et de jardinage. Marc Pouyet est un magicien de la composition, il transforme tous les coins du jardin en tableaux...

Le disque du mois

"Le monde perdu" de Daran - La carrière de Jean-Jacques Daran a commencé avec un tube en 1995 : "*Dormir dehors*". Une dizaine d'albums ont suivi. Avec "*Le monde perdu*", on touche à l'épure : une voix, une guitare, les textes de Pierre-Yves Lebert et de Miossec. L'émotion y est palpable, à fleur de notes. Avec cet album, Daran s'affirme un peu plus comme un des plus grands interprètes actuels...

Horaires d'ouverture de la Médiathèque, de septembre à juin
Mardi, mercredi et vendredi : 9h30/12h30 et 13h30/18h30
Samedi : 9h30/12h30 et 14h/17h

Prochainement ...

Le marché nocturne, le 11 juillet
La Fête votive du 24 au 29 juillet

MENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU - www.saintmartindecrau.fr - **Date de dépôt légal :** 26/01/2011 - **N° ISSN :** 1636-1652
Editeur, directeur de la publication et de la rédaction : Claude Vulpian / **Rédaction** Service Communication : Vardia Kasmi, Delphine Munier, Aurélie Faure, Yvan Camboulives / Tél. 04 90 47 98 42 - Courriel : communication@stmartindecrau.fr
Maquette/Régie Publicitaire Régie Commédia 04 90 47 39 66 - **Impression** Groupe Riccobono : rue du Liège - ZA les Ferrières - 83490 Le Muy - **Photos** Service Communication - **Distribution** SB Distribution - **Tirage** 6450 ex.